Bibliothèque cantonale g Sion

LUNDI 27 Avril 1914. — N° 50. TÉLÉPHONE 52 54me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS
SUISSE . . . . . Un an : **5 fr. 50**
(Avec *Bulletin officiel* . . Un an : **7 fr. 50**)
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans *Bulletin* et 1 fr. 50 avec *Bulletin*
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
* * *
Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'**Administration**
Les correspondances doivent être envoyées à la **Rédaction**

ANNONCES
Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
Réclames : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du journal

La vraie cause d'une indignation

Un petit discours, une courte improvisation — mes adversaires *qui n'étaient pas au banquet du Cercle démocratique lausannois* me font une chicane d'allemand sur ce mot — a accumulé sur ma tête un orage qui éclate en foudres mouillées. Si Charles St-Maurice, qui est antiproportionnaliste et pythonien, s'entend avec M. le colonel Secrétan, proportionnaliste et antipythonien, pour m'adresser d'amers reproches, dépourvus d'ailleurs de tout fondement, ce n'est évidemment pas la R P qui est en jeu. Invité à un banquet patriotique, j'entends la plupart des orateurs tonner contre la représentation proportionnelle. Je ne fais pas un reproche aux dirigeants du Cercle démocratique de Lausanne de parler politique au cours de leur agape annuelle. Société ou association politique, il est naturel que le cercle en question s'occupe de politique dans une de ses réunions ; c'est aussi s'intéresser à la Patrie que de parler des problèmes de la vie publique. Mais ceux qui me chicanent parce que j'ai parlé d'une « improvisation » m'accorderont bien que je ne pouvais savoir, avant que les orateurs aient causé, que la représentation proportionnelle serait leur thème de prédilection. En face d'amis qui sont de fervents partisans du système majoritaire, qui le proclament, je leur dis hautement : « Nous, radicaux valaisans, *nous sommes proportionnalistes*. C'est catégorique. Cette déclaration aurait dû combler de joie M. le colonel Secrétan ; en style du *Nouvelliste*, c'est une reculade. Or, de deux choses l'une : ou bien M. le rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne* a un autre grief de mécontentement, ou M. Hægler, antiproportionnaliste, devrait éprouver quelque satisfaction devant cette prétendue « reculade ».

Il faut donc croire que la R P n'est en rien la cause de la fureur de l'éminent erpéiste de Lausanne et du non moins éminent antierpéiste de St-Maurice.

Je crois bien deviner le secret de leurs colères. J'ai dit que je mettais au-dessus de nos intérêts ceux du pays et au-dessus d'un système électoral la réalisation des principes de politique générale qui me sont chers. C'est ce qui exaspère à n'en pas douter, les conservateurs journaux de Lausanne et du Valais, unis dans une commune et implacable haine du radicalisme.

Tout est là et tout s'explique.

Or, j'ai montré que le *Nouvelliste* lui-même avait déclaré que la RP était d'ordre secondaire et qu'avant tout selon lui il fallait être catholique et conservateur. Quant à M. le colonel Secrétan je pense bien qu'il céderait dix fois sur la RP plutôt que de chausser les bottes de M. Naine ou de vivre dans sa République collectiviste et communiste.

Pour terminer, deux mots au *Nouvelliste*. Je n'aime pas, non pas que je les craigne, les polémiques personnelles qui sont généralement sans intérêt pour les idées et je ne demande pas mieux que les journalistes du Valais observent dans leurs rapports réciproques la plus grande correction. Mais il faut que chacun se soumette à cette bonne règle. C'est de toute loyauté. Lorsque M. Hægler me dit que je veux « rentrer en grâce par le grand escalier » et « faire apprécier mes services », il se laisse aller à tenir sur mon compte des propos qui veulent être désagréables. Je n'ai pas à « rentrer en grâce » parce que je n'adore aucun pape ni à Rome, ni à Berne, ni à Lausanne. Je n'ai pas à « faire apprécier mes services », car politiquement je n'aspire à aucune fonction publique, mes amis ont pu l'éprouver, et si les allusions de M. Hægler ont rapport à ma situation administrative, elles sont, je crois, imméritées.

Chacun comprendra que je déteste en apporter publiquement la preuve. Mais je tiens à la disposition de M. Hægler les appréciations de grands journaux techniques et hommes compétents sur quelques travaux techniques que j'ai publiés et je lui permets de prendre tous les renseignements qu'il voudra quant à la manière dont je m'acquitte de mes fonctions. Le meilleur moyen de « faire apprécier ses services » consiste à remplir consciencieusement et fermement son devoir.

Lorsque je défendais vigoureusement la loi sur les assurances, des journaux conservateurs ont répandu le bruit que je briguais un emploi d'inspecteur. C'était stupide. J'ai démenti immédiatement. Quand on a consacré dix-huit ans de sa vie à se spécialiser dans une branche, on ne se jette pas à l'aveuglette dans une autre situation pour laquelle on n'est nullement préparé. Mais il y a des adversaires politiques qui sont incapables de comprendre qu'on puisse s'intéresser à un grand débat public sans y apporter de secrets desseins égoïstes. Je m'étonne qu'on ne m'ait pas reproché, quand je m'appliquais à faire triompher la loi sur l'enseignement secondaire, d'avoir convoité un poste quelconque de professeur. Mais cela viendra peut-être à propos de la caisse d'épargne postale. Qui sait !

A. P.

LES CORRESPONDANTS SONT PRIÉS DE NE JAMAIS ÉCRIRE DES DEUX COTÉS DU FEUILLET.

La défense contre la gelée

Voici l'époque où les viticulteurs vont avoir à se défendre contre un ennemi d'autant plus redoutable que ses attaques sont plus sournoises, les gelées printanières.

Comment s'en préserver ?

La fédération des Associations agricoles françaises, dans une réunion tenue à Paris récemment, a émis le vœu que la défense contre les gelées printanières fût désormais rendue obligatoire pour tous les habitants d'une même commune.

Déjà, l'année dernière, un groupe important de la Gironde avait formulé le même vœu. Ce syndicat a adopté, pour sauvegarder son vignoble, une organisation très ingénieuse. M. Numa Médeville, président du Syndicat de défense de Cadillac, en explique le fonctionnement comme suit :

La protection contre la gelée a été, de tout temps, une des grandes préoccupations du vigneron girondin. Longtemps, cette protection fut assurée à l'aide de foyers fixes alimentés avec de la résine et placés sur les points les plus « gélifs » — comme on dit là-bas — du vignoble. C'était un système coûteux et d'une efficacité relative.

Aussi, les syndicats de cette région cherchaient-ils une orientation différente, quand les hasards d'un congrès mirent M. Numa Médeville en rapport avec M. Burger, président de la Société d'agriculture de la Haute-Alsace, qui lui ouvrit des horizons nouveaux. Avec la méthode employée par les vignerons de Colmar, ceux-ci sont parvenus à se défendre contre des températures allant jusqu'à —8° et —10°. M. Médeville pensa qu'il était bon d'en essayer.

Après des expériences concluantes, les syndicats de Cadillac et Podensac adoptaient l'outillage défensif qui avait si merveilleusement réussi en Alsace. Aux foyers fixes, on substitua des foyers roulants qui circulent dans tous les sentiers du vignoble. Deux hommes suffisent pour les traîner. Plus de résine ; on emploie le goudron de houille, moins coûteux et qui donne une fumée plus épaisse. Le produit vaut environ 7 fr. les 100 kilos. Au dire des Alsaciens, qui ont essayé tous les moyens, celui-ci est le moins onéreux. Chaque vagonnet coûte 50 francs. Si fréquents que soient les allumages, ils sont beaucoup moins coûteux qu'avec les foyers fixes. On évalue la dépense à 10 centimes par hectare et par heure.

Lorsque ce nouvel outillage défensif fut proposé aux viticulteurs girondins, il y eut quelque hésitation, mais on comprit vite les avantages de la méthode, qui fut rapidement adoptée.

Quelle peut être la surface protégée par chaque appareil ? Vingt-cinq hectares pendant la durée d'une heure. Toutefois, pour couvrir plus rapidement la zone à défendre, on a cru devoir augmenter, l'année dernière, le nombre des chariots : chacun d'eux n'a pas eu à protéger plus de vingt hectares.

Le service est assuré avec la plus grande ponctualité, avec une discipline toute militaire.

Le thermomètre descend et, à un degré au-dessus de zéro, il actionne automatiquement une sonnerie qui prévient le commissaire de service. Celui-ci veille, et dès que la température tombe à zéro, il lance une bombe. C'est le signal du branle-bas de combat. Tous les postes tirent le canon, les cloches sonnent. Aussitôt que le thermomètre remonte, nouvelle bombe ; c'est l'extinction des feux. Il y a un commissaire de surveillance pour deux postes. Quant au service d'allumage, il est le plus souvent confié à des hommes de bonne volonté.

On compte actuellement plus d'un millier de foyers roulants sur le territoire des grands vins blancs de la Gironde. Encore quelques efforts, tout le vignoble sera protégé.

VALAIS

Concours de plantations. — Le concours de plantations d'arbres fruitiers aura lieu en 1914, dans le district de Conthey. Les propriétaires intentionnés de concourir doivent s'inscrire au Secrétariat cantonal de l'Agriculture, à Sion, en indiquant le nombre de propriétés, le nombre d'arbres, l'espèce, le genre de culture et l'année de plantation.

Cours de fromagerie. — Le cours habituel de fromagerie aura lieu prochainement. Les personnes qui désirent y prendre part doivent s'inscrire, en indiquant leur âge et leur profession, jusqu'au 30 avril au Secrétariat cantonal de l'Agriculture, à Sion.

Goppenstein. — *Accident.* — Hier, dimanche, à 3 heures du matin, un ouvrier maçon, nommé Bregi, de Gampel, père de famille, était occupé à une réparation de la voûte du tunnel du Lötschberg ; étant entré en contact avec la ligne électrique, Bregi fut projeté à terre. Il a été transporté à l'hôpital de Frutigen où l'on craint pour sa vie.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

17

Le Diamant Noir

par

Pierre SALES

— Monsieur de Bourgvieux, je vous écoute.

— Oh ! prononça Didier d'un ton indifférent, je n'ai pas grand'chose à vous raconter, moi : il me faut seulement une bagatelle, une dizaine de mille francs, que j'ai perdus à la bouillotte, et que vous allez m'avancer, parce que ce n'est pas le moment de tirer une carotte à ma tante.

Le commerçant fit une grimace ; Didier ne la regarda même pas. Il ne regardait jamais les grimaces que faisait Lardinois lorsqu'il lui empruntait de l'argent.

— Mais vous ! s'écria-t-il, racontez-moi pourquoi vous, l'homme si exact, vous avez déjeuné si tard aujourd'hui ?

— Vous savez, n'est-ce pas, que j'ai intercepté une lettre de Martial Desroches à Daniel ?

— Parfaitement. Et vous vous attendez à voir Daniel à Paris un de ces quatre matins ?

— C'est justement ce qu'il fallait empêcher. J'ai donc expédié Calliste au Havre, avec l'ordre de nous débarrasser de Daniel par tous les moyens possibles. Il lui offrira de l'argent, il lui promettra une pension s'il consent à rembarquer...

— Du temps perdu, tout cela ! Car, si votre beau-fils est réellement en France, vous le verrez demain chez vous.

Didier avait prononcé cette phrase d'un ton si net que Lardinois avala de travers une gorgée de cognac.

— Ah ! mon petit Didier, s'écria-t-il, quel scandale dans ma maison !... Ma femme, ma fille se liguant avec lui contre moi !

— Oh ! oh ! monsieur Lardinois ! prononça Didier d'un ton de reproche. Des cachotteries avec moi ?...

Et il se levait d'un petit mouvement sec et venait se placer devant le bureau du commerçant.

— N'essayez donc pas de me donner le change ! Vous vous souciez, comme de ça, de votre femme et de votre fille. Et ce n'est pas chez vous que vous avez peur de voir reparaître M. de Chanteauvert : votre femme et votre fille plient humblement sous votre domination. Mais il y a un petit hôtel, situé dans les environs du parc Monceau, où le retour de Daniel pourrait causer une fameuse révolution, l'hôtel de Mlle Claire Bérard, plus connue dans le monde de la galanterie sous le nom pompeux de Clara de Cressenville !... Et vous tremblez, comme un amoureux de quinze ans, à la pensée que Daniel, beau, jeune, élégant, pourrait apparaître tout à coup dans cet hôtel, où l'on vous aime par habitude, vous... qui n'êtes ni beau, ni jeune ni élégant ! Voilà pourquoi vous voulez empêcher à tout prix M. de Chantauvert de revenir à Paris, voilà pourquoi vous avez expédié ce pauvre Calliste au Havre, et pourquoi vous allez me demander de recevoir Daniel lorsqu'il arrivera à Paris, parce que vous savez bien que moi seul suis de taille à lutter avec lui !

Guillaume Lardinois avait baissé la tête sous l'apostrophe du jeune homme. Il demeura quelques instants timides, silencieux ; puis il rédigea un chèque de dix mille francs ; et :

— Vous serez donc toujours incorrigible ?

— Mon cher, répliqua Didier, redevenant plus calme, chacun de nous à son point faible, sa passion. Pour vous, c'est Clara ; pour moi, c'est le jeu. Adieu ! il faut que je passe au club. Dès que vous aurez des nouvelles de Daniel, prévenez-moi. Et comptez sur moi. — Un conseil avant de vous quitter : n'allez pas chez Clara aujourd'hui ; vous vous laisseriez tirer les vers du nez à propos de Daniel, et vous diriez quelque sottise ! Adieu.

Et il se retira. Avant de monter dans son coupé, il examina minutieusement son cheval, ses harnais, la tenue de son cocher, et eut un petit sourire de contentement. Il était très fier des équipages de sa tante, dont Mme Carteret lui avait confié la direction absolue, et qu'il s'était habitué à considérer comme siens. Sa tante avait même eu la gentillesse de faire peindre l'écu des Bourgvieux sur ce coupé et sur un tilbury dont Didier se servait à la campagne.

Il se fit conduire à la Caisse des comptes courants, toucha le chèque de Lardinois, puis alla régler à son club ses dettes de jeu. Il ne disait jamais « mon cercle », mais avait une façon impayable de dire « mon club » ! Ces deux mots lui emplissaient la bouche ; et la façon dont il les prononçait indiquait la place que son club occupait dans sa vie. Il se rendit ensuite au Palais de justice, afin de s'informer gravement auprès de M. de Beaulieu des progrès de l'instruction. M. de Beaulieu lui fit répondre que les recherches commençaient à peine, que les agents expédiés au Havre ne faisaient que d'y arriver, et qu'il ne fallait pas s'attendre à avoir des nouvelles avant le lendemain. Puis Didier revint à sa voiture et réfléchit avant de donner une adresse.

— Evidemment, murmurait-il, je devrais passer chez Clara, qui m'attend depuis ce matin ; mais ma tante s'inquiète peut-être... J'ai déjà commis une trop belle imprudence en la quittant pendant trois mois ; n'en commettons pas de nouvelle. — Jean, à la maison !

Quand il arriva boulevard des Invalides, il vit la

Les élections françaises

Les élections des députés à la Chambre se sont passées hier en général dans le calme.

Nos voisins de la Savoie ont réélu M. Fernand David à St-Julien et à Thonon M. Jacquier.

A Annecy, il y a ballotage. A Bonneville, M. Emile Favre est réélu.

M. Delcassé est élu dans l'Ariège. Dans le Nord, l'abbé Lemire est élu à 2000 voix de majorité. M. Briand est réélu, mais pas à une forte majorité. MM. Deschanel, Klotz, Viviani, Millerand, Jaurès sont réélus.

A Mammers, M. Joseph Caillaux a été réélu à 2800 voix de majorité.

M. Ceccaldi, l'ami de M. Caillaux, est réélu dans l'Aisne contre l'Académicien M. Richepin. M. Thalamas, député de Versailles, qui avait écrit une lettre à Mme Caillaux pour approuver son geste, est resté sur le carreau.

Nous donnerons mercredi, un aperçu plus complet de ce scrutin. Les ballottages sont nombreux comme on pouvait le prévoir.

D'après les derniers résultats connus, sont élus :

29 conservateurs, 24 membres de l'Action libérale, 50 républicains progressistes, 48 républicains de gauche, 26 radicaux, 4 radicaux-socialistes, 82 radicaux-socialistes unifiés, 16 républicains-socialistes, 38 socialistes unifiés.

Il y a 225 ballottages.

Le dessèchement de la plaine du Rhône. — La conférence que M. l'ingénieur Müller a donnée hier à l'Hôtel-de-Ville de Martigny avait attiré environ 150 à 200 auditeurs. M. Müller a développé son sujet d'une façon tout à fait claire et méthodique.

M. Défayes, président de la Société d'agriculture de Martigny-Ville, ouvre la séance en faisant ressortir l'immense avantage qui résultera du dessèchement et parle des sacrifices que les communes auront à faire.

M. Müller tient d'abord à dire qu'il ne faut pas parler de sacrifices dans cette question, ce sera plutôt un bon placement de père de famille. 1200 hectares seront rendus à la culture.

Le coût de ce travail énorme est évalué à 1 million 750,000 fr. Sur ce chiffre, la Confédération allouerait au moins le 40 % et l'Etat le 20 %. Il resterait donc à répartir le 40 % à la charge des communes et des particuliers, ce qui reviendrait à environ 600 fr. l'hectare, (6 centimes le mètre).

Les travaux à exécuter consisteraient pour la plus grosse part dans l'élargissement et l'approfondissement des canaux actuels, soit le canal Transversal et le canal Tolleron, avec création de quelques autres ramifications.

Les canaux actuels n'ont pas rendu les services qu'on en attendait à cause de leur insuffisante profondeur. En abaissant leur lit d'un mètre à un mètre et demi, on atteindra le gravier contenu dans le sous-sol de la terre et les eaux se « tireront » bien plus facilement que maintenant.

Le passage sous la Dranse sera abaissé de 1 m. 75 et le canal rejoindra le Rhône à 100 mètres de l'embouchure du Trient.

Contrairement à la croyance assez généralement répandue, les marais de la plaine ne sont pas causés par le Rhône qui se trouve plus élevé que ces derniers, mais bien par d'autres sources ; le conférencier nous l'a démontré avec preuves à l'appui.

En terminant son exposé, M. Müller se mit à la disposition de ceux qui auraient eu encore des renseignements à demander.

M. Couchepin, conseiller d'Etat, prit la parole pour encourager les communes intéressées à être unies pour faire aboutir cette œuvre.

Nos pères ont endigué le Rhône ; ce fut un long travail ardu et ingrat et ils n'ont pas reculé ; les communes se sont alors saignées à blanc. L'œuvre que nous avons à entreprendre aujourd'hui est le correspectif de ce que nos ancêtres ont fait avant nous ; si nous ne verrons pas l'aboutissement de nos efforts, nos enfants et petits-enfants en profiteront et ce sera un bel héritage que nous leur laisserons.

M. Couchepin termine son discours en remerciant M. Müller, ainsi que M. Jules Défayes, président de la Société d'agriculture de Martigny-Ville, qui a provoqué cette utile et intéressante conférence.

Saxon. — On nous écrit :

Les superbes propriétés plantées en abricotiers ont subi, ces jours derniers, une douloureuse transformation.

Ces beaux arbres, présentant, il y a un ou deux jours seulement, un aspect si magnifique, par leur pleine et entière floraison, sont aujourd'hui en partie dévastés et leurs jets, de couleur noire, portent le malheureux deuil de la destruction.

Les propriétés du levant de notre village ont surtout été très éprouvées.

A quoi devons-nous attribuer cette fâcheuse dévastation? L'on s'est perdu en conjectures, mais, en définitive, après avoir eu la visite de M. Fæs, éminent docteur en la matière, la conclusion a été la suivante : les abricotiers, affaiblis par le gel de l'année dernière, n'ont pu nourrir l'abondante floraison venue cette année, et cela surtout dans les jeunes pousses de l'arbre. Les jets n'ayant pas fleuri n'ont aucun mal, tandis que ceux chargés de fleurs sont absolument cuits. Les jeunes sujets, plus forts et robustes, souffrent moins du fléau, mais ceux dont la vie est déjà avancée sont bien malades. Il faut conclure aussi que les pluies torrentielles et réitérées de ce printemps et le brusque changement de température par un soleil tropical et un vent chaud, ont beaucoup contribué à cuire, pour ainsi dire, la fraîche végétation des arbres. Espérons, au moins, que le fléau s'en arrête là ; de cette façon, nos arboriculteurs pourront encore compter sur une toute petite récolte d'abricots dans certains parchets.

I. B.

Sion. — *Les Armaillis.* — On nous écrit :

Quand nous avons appris que notre sympathique société de chant le « Rhonesängerbund » avait accepté la proposition de sa distinguée directrice, Mlle Leuzinger, professeur de chant, de jouer *Les Armaillis* de Henri Cain, Baud-Bovy et Gustave Doret, nous craignions bien que Mlle Leuzinger entreprît une tâche non pas au-dessus de ses forces à elle, mais au-dessus des forces dont elle dispose dans la Société. Cependant le bruit se répandait en ville, à mesure que se dessinaient les préparatifs de la soirée, que l'entreprise hardie du Rhonesängerbund allait réussir. C'était l'espérance de toute la population sédunoise. Ce sentiment se transforma en enthousiasme ces derniers jours quand parurent les affiches.

Notre théâtre fut littéralement envahi aussitôt après l'ouverture des portes, et en 15 minutes toutes les places étaient occupées. Ce simple fait témoigne de la confiance qu'a la population sédunoise en l'art de Mlle Leuzinger.

Que dire de la soirée ? Elle a ravi au-delà de toute espérance les auditeurs les plus sélects. Agrémentée par les productions de notre infatigable Harmonie dirigée par M. Douce, d'une récitation émouvante dite avec un art subtile par Mme Blanchoud, la célèbre légende dramatique a trouvé, pour l'interpréter, dans notre capitale, des chanteurs et musiciens capables et habiles. Les principaux rôles, Mædeli (Mlle Leuzinger, professeur) Koebi (M. Penon, fonctionnaire fédéral) et Hansli (M. T. Vuadens) ont été tenus avec la plus grande maîtrise. Ces rôles difficiles et pénibles, puisque complètement chantés, ont valu aux voix harmonieuses des artistes les éclats spontanés, repétés, d'applaudissements frénétiques.

Nous n'avons pas vu, depuis longtemps, à Sion, une soirée aussi réconfortante pour les amis de la belle musique. Le Rhonesängerbund et sa directrice, Mlle Leuzinger, méritent nos plus chaudes félicitations pour l'immense succès obtenu. Il prouve qu'une société qui *veut* réellement bien travailler, qui est bien dirigée, trouve toujours dans la capitale une affectueuse et active sympathie. Quoi de plus beau que cette merveilleuse musique des frais alpages qui nous transporte vers les hauteurs, vers les cimes, qui nous fait percevoir les saines émotions du plus raffiné des arts, qui nous le fait aimer.

L'amour, c'est au fond du bois
La source pleine d'émoi.

Deux mots spécialement à M. Georges de Quay qui a dirigé la mise en scène et à M. Sartoretti qui a peint de très jolis décors, comme cet intérieur de chalet. Ces messieurs ont aussi contribué pour une bonne part au succès des *Armaillis.*

Merci à Mlle Leuzinger et au Rhonesängerbund.

Sierre. — Les chaudes journées du printemps ont fait leur apparition dans le pays de la noble contrée, et ce serait une injure de les laisser s'écouler ainsi dans le calme, sans narrer quelques faits qu'elles ont fait naître dans cette bonne ville de Sierre où la vie s'écoule si calme, si paisible, pour les gens ne s'occupant pas ou peu de politique. Les rayons de soleil du printemps qui ont mis la nature en fleurs ont aussi réveillé les sentiments des membres de notre Harmonie Municipale qui, pour la première fois cette année, a donné la semaine dernière un concert très goûté du public, et eu l'occasion de se faire applaudir une fois de plus. C'est aussi avec une grande satisfaction que nous apprenons que dorénavant l'Harmonie donnera tous les quinze jours un concert public. Cette heureuse initiative est dûe à son comité et à son distingué directeur M. P. Mautreff qui a su, par ses connaissances musicales très approfondies, par son zèle et son dévouement, amener la « Gérondine » au point qu'elle occupe ; la population de Sierre est heureuse de la voir progresser.

Hier dimanche, le soleil plus chaud et plus brillant que de coutume a fait s'élever aux cieux les senteurs étouffées de cette nature en plaine floraison. Chose curieuse cette chaleur a eu pour effet de faire sortir de sa solitude et de sa torpeur, certaine société, qui jadis connût de beaux jours. Comme les tièdes bouffées du printemps elle a voulu aller chercher le futur été aux coquets villages de Muraz et Miège. Un pas redoublé résonnant dans les rues de notre ville, nous a tout d'abord fait croire que la « Sierroise », puisqu'il faut l'appeler par son nom, se dirigeait du côté de la gare pour recevoir les membre du F.C. de Monthey, venant infliger une écrasante défaite au F.C. de Sierre (soit dit en passant, les membres de l'«Elan» ont eu un bel élan de courtoisie envers leurs amis de Monthey); il n'en était rien, les sons harmonieux de la «Sierroise» se dirigeaient du côté de la montagne et ainsi nous n'avons avec mille regrets pas pu assister à son concert.

Le gentil kiosque de Sierre est-il peut-être trop disgracieux pour recevoir ces musiciens, ou ces derniers préfèrent-ils les douces odeurs des lilas de Muraz à l'acoustique du kiosque. Espérons qu'ils reviendront à de meilleurs sentiments et que bientôt nous aurons le plaisir de les applaudir.

Jean-Louis.

Charrat. — *Rixe.* — M. Emile Frossard, garde-champêtre, qui voulait imposer le silence à des tapageurs hier soir à 11 h., a reçu un coup de couteau et a été grièvement blessé. L'agresseur est un ouvrier italien ; il a été arrêté et conduit à Martigny à la prison préventive.

Journée des détaillants suisses à Berne. — Nous recevons la circulaire suivante à ce sujet :

L'idée d'arranger une journée démonstrative du commerce suisse de détail de toutes les branches a aussi trouvé un bon accueil dans la Suisse romande. Parmi les 32 Associations suisses et cantonales qui, *dans l'après-midi du 18 juin,* vont se réunir à Berne pour discuter leurs intérêts on trouve un nombre très réjouissant d'organisations appartenant à la Suisse française. Des orateurs de mérite comme MM. les conseillers nationaux Dr. Scherrer de St-Gall, Scheidegger, président de l'association suisse des arts et métiers, et Walther de Lucerne nous ont promis leur précieux appui. Mais quant au nombre relativement grand de participants français le comité d'organisation s'est vu dans l'obligation de s'assurer encore le concours d'un orateur de langue française. Or nous avons la grande satisfaction de pouvoir vous dire qu'une personnalité en vue, savoir Monsieur Locher, Conseiller d'Etat, chef du département de l'Intérieur du canton de Berne et représentant du Jura-Sud au Conseil national, a bien voulu accéder à notre demande et nous prêter son gracieux concours. Nous nous réjouissons d'avance d'entendre bientôt les chefs du Petit-Commerce de la Suisse romande lors de *la soirée familière* au « Bürgerhaus » à Berne.

A en juger par les renseignements qui nous sont déjà parvenus la grande journée du 18 juin remplira bien sa tâche. Mais comme la bonne réussite de notre entreprise nécessite encore de grands préparatifs nous vous prions tous, honorés collègues, de bien vouloir y contribuer en fixant à la date 17, 18, et 19 juin, mais surtout au 18 juin, votre visite à l'Exposition Nationale. La carte d'entrée (carte spéciale) ne coûte que 2 francs ce qui constitue un prix minime et elle vous donne le droit de visiter l'Exposition pendant 2½ jours et de ne payer que la simple course pour le voyage à Berne et retour. Veuillez informer de suite M. Walther-Bucher, Kornhausplatz, Berne, de votre participation au Congrès (dernier délai le 5 mai).

Confédération

Un procès contre un simulateur

Le tribunal correctional de Berne a eu à s'occuper l'autre jour d'un cas assez curieux de simulation d'accident: Sur le banc des accusés siégeait un ouvrier italien qui, il y a quelque temps, fut victime d'un accident à une main; le médecin appelé à le soigner déclara que cette blessure serait guérie en une quinzaine de jours. Au lieu de guérir au bout de deux semaines, la main enfla et après plusieurs mois de traitement elle n'est pas encore guérie. Le médecin consulta deux

---

cour de l'hôtel tapissée de paille ; et le valet de pied pria le cocher de conduire son cheval très doucement. Mme Carteret avait donné des ordres sévères pour qu'aucun bruit ne parvînt aux oreilles d'Isabelle. Didier se rendit immédiatement dans la chambre de sa tante et lui raconta, avec le calme le plus impertubable, qu'il avait passé son après-midi au Palais de justice à attendre des nouvelles... qui n'étaient pas venues.

— Mon pauvre enfant, lui dit affectueusement Mme Carteret, j'ai interrompu ton voyage pour te faire assister à bien des tristesses !

Didier lui répondit en l'embrassant :

— Et ma cousine ?

— Elle pleure ! Le moindre bruit la fait tressaillir...

— Il ne faudrait pas la laisser à Paris ! Vous devriez l'emmener, ce soir même, à la Chesnaye.

— J'y ai déjà songé, mon enfant, mais n'ai pas osé lui en parler. J'ai peur qu'elle ne s'obstine à rester dans cette maison où son mari est mort.

— Je vais lui parler, moi.

La tante et le neveu passèrent dans la chambre d'Isabelle et la trouvèrent étendue sur un fauteuil, pleurant lentement, et, au milieu de ses larmes, regardant dans le vague. Didier s'assit auprès d'elle, lui prit la main et la contempla longtemps sans parler.

— Ma chère Isabelle, dit-il enfin, j'ai un peu le droit de vous traiter comme si j'étais votre frère...

Elle remerçia par un signe de tête.

— Je veux vous emmener hors d'ici, continua-t-il. Ne me résistez pas. Cette maison ne peut que vous rappeler le plus cruel des souvenirs ; nous allons tous partir pour la Chesnaye : là-bas, vous trouverez de pieuses consolations, vous irez vous promener dans ce parc où vous avez eu des joies... si courtes, hélas ! Quand vous voudrez être seule, vous ne trouverez personne sur votre chemin ; vous ne serez choquée par aucun de ces bruits qui troublent sans cesse l'existence à Paris... Quand vous voudrez auprès de vous ceux qui vous aiment, votre père, notre tante... moi, nous serons tous heureux de vous entourer, d'atténuer autant que possible votre cruelle douleur...

Isabelle finit par consentir ; et une heure après, le landau de Mme Carteret les ramenait tous les trois à la Celle-Saint-Cloud. Pendant le voyage, Mme Carteret tint sa nièce pressée sur son cœur, lui prodiguant les plus tendres consolations. Et Didier, qui les examinait silencieusement, songeait à la situation si particulière de cettte vieille femme qui n'avait à aimer que les enfants des autres. Et il se demandait : « L'aimerait-elle plus que moi ?... la Chesnaye ? »

Il n'avait jamais admis que sa tante pût le déshériter de cette magnifique propriété qui était dans sa famille depuis près de deux siècles. C'était d'ailleurs à cette propriété que Didier devait être le neveu de Mme Carteret.

A l'époque où Jean Carteret fonda son usine de la Celle-Saint-Cloud, le domaine de la Chesnaye appartenait au père de Didier, M. Raoul de Bourgvieux, viveur à peu près ruiné, qui y menait l'existence oisive et pénible des gentilhommes qui ont sottement mangé leur fortune aux courses, au jeu et chez les filles, et qui, pour tout souvenir, ont laissé à Paris des masses de billets impayés. Raoul de Bourgvieux avait même dû hypothéquer la Chesnaye, pour vivoter, en attendant l'héritière qui le redorerait. Il avait déjà eu recours aux marieuses de profession, qui ne lui avaient encore trouvé que des héritières très problématiques ; et il changea tous ses plans en voyant l'usine de M. Carteret s'élever à droite de son parc. De son côté, Carteret avait pris ses informations sur son voisin, et il s'imaginait qu'il lui achèterait très facilement la Chesnaye, que Mme Carteret avait la plus grande envie de posséder. Il fit des offres très raisonnables à M. Raoul de Bourgvieux ; celui-ci refusa en disant que la Chesnaye était un vieux « bien de famille et qu'il espérait y terminer ses jours ». Il avait, comme presque tous ses pareils, la science de l'intrigue. Il voulait bien vendre sa propriété à M. Carteret ; mais il voulait en même temps *devenir son beau-frère.* Carteret avait une sœur, Honorine, personne assez insignifiante, ni laide ni jolie, qui n'avait pas encore trouvé de mari, malgré les cent mille francs de dot que lui donnait son frère. Après avoir établi avec Carteret des relations de bon voisinage, Raoul de Bourgvieux demanda la main d'Honorine ; les Carteret n'ayant pas d'enfant, il hériterait sûrement, un jour de leur fortune. Carteret consentit au mariage, à la condition que Raoul de Bourgvieux lui vendrait la Chesnaye. Raoul fit encore des difficultés et ne céda que devant une somme très supérieure à la valeur de sa propriété. Et c'est ainsi que les Carteret devinrent les maîtres de la Chesnaye.

Le mariage d'Honorine et de Raoul ne fut naturellement pas heureux. Le mari dédaignant sa femme, reprit son ancienne vie, mangea rapidement les six cent mille francs que Carteret lui avait comptés pour la Chesnaye, plus les cent mille francs de dot de sa femme. Il fit même de nouvelles dettes, qui ajoutées aux siennes, qu'il avait négligé de payer, s'élevèrent au chiffre de quatre cent mille francs. Sa femme mourut de chagrin ; et lui se fit tuer en duel, à propos d'une danseuse. Carteret paya sans sourciller les quatre cent mille franc de dettes, et Mme Carteret se chargea avec bonheur de Didier de Bourgvieux, l'enfant né de cette triste union.

(A suivre)

confrères qui ont partagé le soupçon qu'il avait, c'est-à-dire que le blessé était un simulateur.

Alors une plainte pénale fut portée contre lui. Le Dr Howald, expert chargé par le Tribunal de faire un rapport là-dessus, déclara qu'on se trouvait en présence d'un cas de simulation bien connu par les médecins légaux et qui est pratiqué par les ouvriers italiens auxquels il est appris par une école médicale. Ces simulations sont pratiquées de la manière suivante. Dès qu'une contusion s'est produite à une main, on en frappe le dos avec l'autre main ou un objet, par exemple un linge humide; il se produit alors une enflure. Si on continue à frapper, l'enflure s'enflamme — le dessous de l'enflure se durcit et alors elle disparaît très lentement; en continuant à frapper on peut même produire un durcissement des muscles de toute la main. Cette pratique est douloureuse seulement au début.

Ce genre de simulation est devenu très fréquent; on l'apprend aux ouvriers italiens dans leurs pensions. Le tribunal de district d'Aarberg a eu à se prononcer en peu de temps sur 3 de ces cas de simulation.

Le tribunal correctionel de Berne a condamné l'accusé à 3 mois de maison de correction et à 10 ans d'expulsion du territoire.

CANTONS

BERNE

La vie chère

L'Exposition nationale aura eu pour conséquence de rendre la vie singulièrement chère à ceux qui s'établissent en ce moment à Berne. Les propriétaires ont profité de l'occasion pour hausser les loyers. Les locataires, à leur tour, cherchent à se récupérer en sous-louant le plus de chambres possible à des prix qui ne sont pas précisément les plus doux. Pour une chambre meublée sans luxe, on exige couramment de 50 à 60 francs. Les hôtels, par contre, ne paraissent pas avoir augmenté les prix et l'on trouve assez facilement à se loger, dans des maisons convenables, à raison de 2 francs la nuit.

L'Exposition nationale a attiré à Berne une catégorie d'ouvriers inconnue chez nous encore jusqu'à ce jour. Ce sont des internationaux qui ont pour profession de ne travailler uniquement que pour les expositions, où le salaire est en général plus élevé qu'ailleurs. Après Rome, ils sont allés à Turin, puis à Gand, Bruxelles, Berne, Lyon, et une fois leur tournée d'Europe terminée, ils partiront pour San Francisco. Ouvriers habiles, gagnant largement leur vie, ils profitent de leurs belles années pour voir le monde.

ARGOVIE

Mort atroce

A Klein-Laufenbourg, un bébé de 9 mois a versé sur lui un pot de lait bouillant. L'enfant a succombé quelques heures plus tard.

Les fosses à purin

A Siegenthal, un enfant de 2 ans est tombé et a trouvé la mort dans une fosse à purin ouverte.

Bulletin de l'Etranger

La guerre du Mexique

Il vient de se produire au Mexique ce que le président Wilson ne prévoyait pas : l'union des Mexicains contre l'étranger. Déjà le général Carranza, le principal adversaire du président Huerta, fait savoir qu'il considère l'action américaine comme dirigée contre la nation mexicaine. Un autre chef rebelle, le métis Zapata, qui avait soulevé l'Etat de Morelos, déclare qu'il se rallie à Huerta.

Ainsi, après les longs déchirements de la guerre civile et de l'anarchie, les Mexicains de tous les partis s'unissent contre l'étranger.

Huerta, fort de ces appuis, se montre de plus en plus résolu à se défendre contre le puissant envahisseur du Nord.

Selon une dépêche de Mexico au *Daily Telegraph*, la diplomatie anglaise chercherait à s'entremettre dans le conflit.

Les amiraux Badger et Fletcher, réunis mercredi à bord de l'*Arkansas*, ont décidé l'investissement complet de la Vera-Cruz et le débarquement de 2700 hommes.

L'amiral Fletcher invite la population de la Vera-Cruz à coopérer avec lui au rétablissement de l'ordre. Le conseil municipal continuera à gérer les affaires de la ville. Les Américains se borneront à garder en leur possession le bureau de la douane et à faire des patrouilles dans la ville.

Le général Maas, ancien commandant de la Vera-Cruz, se propose de marcher contre cette ville à la tête de renforts considérables venant de Puebla.

Le chef révolutionnaire Zapata, qui a provoqué la révolution dans l'Etat de Morelos, a fait sa soumission au gouverneur de Cuernavaca pour combattre les envahisseurs. Il demande des trains pour transporter ses hommes à la Vera-Cruz.

Le général révolté Villa est arrivé avec deux cents soldats à Juarez. Le total de la garnison est maintenant de 1120 hommes. En outre, quatre cents rebelles sont arrivés de Chihuahua, vraisemblablement dans le but de s'opposer à une invasion éventuelle des Américains. Des troupes américaines sont arrivées à El Paso, sur l'autre rive du Rio Grande.

Un escadron de cavalerie, un bataillon d'infanterie et une batterie d'artillerie sont arrivés à El Paso. La batterie d'artillerie gardera le pont international, et les autres troupes renforceront les soldats déjà arrivés.

Quatre trains de troupes mexicaines et un train de chevaux et de munitions ont quitté mercredi soir Chihuahua à destination de Juarez, sous les ordres du général Ortega.

Le colonel américain Heartfield, qui commande le fort de Bliss, ayant été informé de ce mouvement, demande des instructions au département de la guerre, car Juarez se trouve en face d'El Paso.

500 fédéraux mexicains et leurs femmes s'étaient réfugiés dans ce fort de Bliss il y a quelques mois et y avaient été faits prisonniers. Leur garde est maintenant insuffisante à la suite du départ d'une grande partie de la garnison américaine vers d'autres points de la frontière. Les autorités militaires ont actuellement pris toutes les mesures nécessaires pour une protection suffisante de la frontière du Mexique.

Le blocus pacifique

A Londres, on considère la guerre américo-mexicaine comme un fait déjà accompli. On se demande seulement quand le président Wilson notifiera officiellement aux puissances l'état de guerre. Jusqu'ici, soucieux de ménager son opinion publique, de rester fidèle à ses déclarations pacifistes et d'esquiver certains détails qu'entraîne nécessairement l'ouverture officielle des hostilités, il paraît hésiter, essayer de s'en tenir à un état de choses intermédiaire qui ne serait ni la guerre ni la paix.

Pareillement, en 1884, lorsqu'il passa de la répression de l'Annam à celle de la Chine, Jules Ferry, talonné par l'opposition parlementaire, essaya de réaliser ce paradoxe : les hostilités sans la guerre. Il chercha des mots : « pression militaire », « état de représailles », il ne trouva pas.

D'après les informations parvenues au cours des derniers jours, le président Wilson a sérieusement pensé et pense peut-être encore qu'un blocus pacifique lui permettrait de venir à bout de Huerta.

Le blocus pacifique, c'est cet état intermédiaire entre la guerre et la paix, auquel Jules Ferry chercha vainement un équivalent continental. La formule a été en vogue pendant une bonne partie du XIXe siècle. Elle a été employée dans trois sortes de conjonctures bien nettement caractérisées.

Les vandales

Samedi matin, singulière surprise à Mexico. La statue de Georges Washington ne se trouvait plus sur son piédestal. On l'avait déposée au pied de la statue de Benito Juarez, le héros national. Quelle force a transporté ce géant de bronze? se demandait-on. Il paraîtrait que le fils du président Huerta se trouvait à la tête des manifestants qui abattirent la statue de Washington, à Mexico, et qu'il a attaché lui-même la corde qui servit à la renverser.

L'intervention du Brésil, de l'Argentine et du Chili

Le président Wilson a accepté l'offre du Brésil, de l'Argentine et du Chili d'employer leurs bons offices pour une solution pacifique et amicale de la crise mexicaine.

Incidents électoraux

Un attentat a été commis samedi contre M. Antide Boyer, ancien député, ancien sénateur des Bouches-du-Rhône, candidat dans la 6e circonscription de Marseille, qui se rendait vers cinq heures, à Sainte-Marguerite (quartier de la ville de Marseille) afin d'assister à une réunion publique. Boulevard Viton, un individu l'accosta, en lui disant : « C'est vous, monsieur Antide Boyer ? » Sur réponse affirmative, l'inconnu lui jeta dans les yeux une poignée de poivre. Bien qu'aveuglée la victime saisit au collet son agresseur, qui lui arracha des documents relatifs à son élection. L'agresseur lui tira deux coups de revolver à bout portant, une balle dans la tête, l'autre dans le bras, puis il s'enfuit.

A ce moment, passait l'automobile de M. Bouisson, député sortant, adversaire de la victime. On transporta l'ancien sénateur à l'hôpital de la Conception, où l'extraction de la balle fut opérée. L'état du blessé n'est pas grave.

M. Boyer avait reçu depuis plusieurs jours de nombreuses lettres de menaces.

Le même jour, passant à la Ferté-Bernard, près du Mans, M. Louis d'Aillières a eu son automobile criblée de pierres ; une de ces pierres a fendu la lèvre d'un électeur de ses amis ; l'automobile est endommagée.

L'incident est très commenté.

Adolphe Maujan

Jeudi matin est décédé à St-Maur-les-Fossés, près Paris, à la suite d'une assez longue maladie, M. Maujan, sénateur de la Seine. Né en 1853, M. Maujan avait été dans sa jeunesse officier. Il quitta l'armée vers 1883 et se lança daus la politique. Il avait fondé et dirigé en 1884, la *France libre*, qui n'eut qu'une existence éphémère. Plus tard il fit dans un autre journal radical dont il était le rédacteur en chef, une campagne vigoureuse et retentissante contre le boulangisme.

Elu en 1889, il échoua aux élections suivantes, mais rentra à la Chambre plus tard. Il fut sous-secrétaire à l'intérieur dans le cabinet Clemenceau, après que M. Sarraut eut démissionné par suite du soulèvement des vignerons de Narbonne dont il était député. Il était entré au sénat en 1909, et depuis cette époque son rôle était assez effacé du fait de l'état de sa santé.

La comtesse de Mareuil écrasée par un tramway

Un très grave accident s'est produit hier soir à cinq heures en face du numéro 61 de la rue Lafayette.

Un tramway a écrasé la comtesse Max de Mareuil, née Marie de Courcy, demeurant 5, rue Frédéric-Bastiat.

La comtesse qui avait eu les deux jambes écrasées, fut transportée dans une maison de santé, 58, rue de Douai, où elle subit l'amputation des deux jambes.

L'état de la blessée est des plus graves.

Courtes nouvelles

Espionnage.

Un ex-sergent italien aurait été arrêté, dans la région de Modane, sous l'inculpation d'avoir essayé de livrer à la France une certaine quantité de la nouvelle poudre fabriquée dans une usine de Turin. Une personnalité très connue à Modane et une femme italienne seraient mêlées à cette affaire.

Affaire du curé Desachy.

La brigade mobile d'Abbeville a arrêté jeudi à la Rosière, près de Montdidier, le nommé Lambert, âgé de 30 ans, inculpé de tentative d'assassinat sur le curé Desachy, de Saint-Maxent. Lambert, parent de l'abbé Desachy, aurait commis son crime pour une question d'intérêt.

La censure allemande.

Le parquet de Berlin vient de confisquer la revue littéraire *Die Aktion*, qui publia un article faisant l'apologie de l'acte de Mme Caillaux et demandant que l'on supprimât tous les journalistes gênants.

Finis coronat opus.

Vendredi à Sarrebrük, le nommé Schmidt, se donnant comme inspecteur d'une société de Metz, a blessé grièvement d'un coup de revolver la sommelière Elise Maul. Poursuivi par des agents, il s'est jeté dans la Sarre, où il s'est noyé.

La colonisation allemande.

Au cours d'une conférence faite à la section coloniale de Bonn, le gouverneur du Cameroun, M. Ebermaier, a déclaré que la colonie du Cameroun devrait dépenser dans les dix prochaines années au moins 125 millions de francs pour ses chemins de fer.

Notes scientifiques

Le record du froid est... sous l'équateur

Le professeur hollandais van Bemmelen vient d'enregistrer la température la plus basse que l'on connaisse... dans l'île de Java, c'est-à-dire tout près de l'équateur; cette température est de 91° 9 au-dessous de zéro. Elle a été prise, il est vrai, à 17.000 mètres de hauteur, à l'aide de ballons-sondes. Dans les régions polaires, les plus basses températures enregistrées sont de — 70°, et lorsqu'on s'élève à de grandes hauteurs, le froid n'est pas aussi vif que dans les régions équatoriales.

Une autre remarque curieuse du professeur van Bemmelem est celle-ci: lorsqu'on s'élève plus haut encore, la température remonte: à 26.000 mètres, elle n'est plus que de — 57°. Il y a donc une certaine altitude qui constitue une sorte de pôle du froid, et ce pôle est aussi éloigné que possible du pôle géographique.

Ces observations sont d'ailleurs corroborées par celles de l'explorateur Berson, qui notait, dès 1908, une température de — 82,5° à 17.300 mètres de hauteur, près du lac Victoria-Nyanza, en Afrique.

Hygiène et Médecine

La pomme de terre guérit la goutte ?

Les remèdes populaires d'antan, qui possédaient de mystérieuses propriétés, de l'avis des doyennes de chaque village, pour guérir les maux, ne semblent pas en désaccord avec les découvertes de la thérapeutique moderne.

Récemment, un spécialiste des maladies du cœur préconisait les effets puissants du suc de canne pour les troubles cardiaques. L'étonnement incrédule dut reconnaître qu'en des cas déterminés ce traitement avait fait des miracles.

Et, ces jours derniers, dans une revue médicale anglaise qui fait autorité, « Lancet », le docteur Heaton C. Howard annonce qu'il a découvert dans le jus de la pomme de terre une substance qui guérit la douleur aiguë ou persistante dans les cas de goutte, de rhumatisme ou de lumbago.

L'analyse du jus de pomme de terre ne décèle aucun alcaloïde; mais, par contre, une forte proportion de sels de potasse. L'extrait que fait le docteur Heaton Howard s'emploie soit en onguent, en pommade ou en cataplasme, et, dès le quatrième ou cinquième jour, les effets produits sont considérables.

Voilà une utilisation de la pomme de terre à laquelle Parmentier, qui fut cependant pharmacien aux armées, n'avait pas songé.

Coup double

Les Pilules Pink guérissent le mari et sa femme

Voici ce que nous écrit M. Pellegro Finucci, chef cantonnier municipal, Piazza Umberto, no 1, Quarto dei Mille (Gênes, Italie):

M. et Mme Pellegro Finucci.

« Nous avons été très satisfaits, ma femme et moi, du traitement des Pilules Pink. Ma femme, qui est âgée de 35 ans, était anémique depuis longtemps. Elle n'avait jamais été d'une santé bien robuste, mais peu à peu son état était devenu inquiétant. Il semblait qu'elle n'avait pas de sang tellement elle était pâle, faible, frileuse. Elle se plaignait continuellement et avait beaucoup à souffrir, soit d'un malaise, soit d'un autre. Ma femme avait déjà suivi plusieurs traitements sans succès, aussi pensait-elle qu'elle ne guérirait jamais. Sa satisfaction a donc été sans limites, lorsque s'étant soumise au traitement des Pilules Pink, elle a de suite constaté qu'elle allait mieux, qu'elle mangeait avec plus d'appétit, qu'elle digérait mieux et était plus forte. Pour moi, je voyais bien qu'elle avait tous lss jours meilleure mine. Enfin les Pilules Pink lui ont fait retrouver une santé parfaite.

« En ce qui me concerne, je dois vous dire que depuis bien longtemps mes digestions étaient pénibles et qu'il ne se passait guère de jours où je n'aie pas à souffrir plus ou moins de migraines. Voyant les bons résultats donnés par les Pilules Pink à ma femme, j'ai voulu en faire usage aussi. Vos bonnes pilules ont eu une bonne influence sur mon estomac et je constate aussi que depuis que mes digestions se font bien, mes migraines ont disparu. »

Les Pilules Pink sont le médicament le plus puissant que vous puissiez vous procurer avec de l'argent. Les Pilules Pink purifient et enrichissent le sang, tonifient le système nerveux. Presque tous nos maux proviennent de ce que notre sang, pour diverses causes, ne conserve pas sa pureté et sa force. Lorsque le sang est appauvri, les organes sont affaiblis et tout se détraque. Les Pilules Pink ont le pouvoir d'arranger, de réparer tout cela.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève: Fr. 3.50 la boîte ; Fr. 19 les 6 boîtes franco H-60X.

Ce soir lundi

CONCERT

au Café du Commerce, Martigny, par la troupe **Petit-Louis.**

On demande une jeune fille

réassujettie pour un atelier de **couture.** — Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Vie de famille. S'adresser Mme Kunz-Zimmerli, Robes, Olten.

Grande Teinturerie O. THIEL, Neuchâtel

LAVAGE CHIMIQUE

Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc.

Etoffes pour meubles, tapis de salon, rideaux, couvertures, gants, plumes et fourrures, etc. Spécialité de teinture à l'échantillon de tulles, dentelles et soies en tous genres. Teinture en tous genres

Installations perfectionnées. — Etablissement de premier ordre en Suisse.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser directement au bureau de **l'Usine, Faubourg du Lac 15-17, Neuchâtel. — Téléphone 751.**

Les envois par la poste sont exécutés promptement et soigneusement. Se recommande. O. THIEL.

DÉPOT pour MARTIGNY et environs : M. A. GIRARD-RARD, négt., Place Centrale.

Avez-vous besoin d'un bon char? Adressez-vous à Chappot, maréchal Martigny, Près du Stand

---

Lotprincipal év. 1.000.000 de marcs soit 1.250.000 francs en or | ANNONCE de **Fortune** | Les LOTS sont garantis par l'Etat

Invitation à la participation aux

CHANCES DE GAINS

aux grands tirages des primes garanties par l'Etat de Hambourg dans lesquels

13 millions 731.000 marcs

seront sûrement tirés

Dans ces tirages **avantageux,** contenant selon le prospectus seulement 100.000 billets, les **lots** suivants **doivent être forcément gagnés** en 7 tirages, dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lot possible est éventuellement

Marcs 1.000.000, soit Francs 1.250 000 en or

En spécial, il y a les lots principaux suivants :

1	prime à	500.000 Marcs	7	lots à	20.000 Marcs
1	»	300.000 »	3	,,	15.000 ,,
1	»	80.000 »	16	,,	10.000 ,,
1	»	70.000 »	1	,,	7.500 ,,
1	»	60.000 »	1	,,	6.000 ,,
1	»	50.000 »	56	,,	5.000 ,,
1	»	40.000 »	2	,,	4.000 ,,
1	»	30.000 »	128	,,	3.000 ,,
1	lot à	200.000 »	2	,,	2.500 ,,
1	»	100.000 »	212	,,	2.000 ,,
1	»	90.000 »	5	,,	1.500 ,,
1	»	80.000 »	525	,,	1.000 ,,
1	»	60.000 »	639	,,	500 ,,
1	»	50.000 »	150	,,	400 ,,
1	»	40.000 »	90	,,	300 ,,
1	»	30.000 »	28439	,,	250 ,,

Etc., etc.

La loterie contient, en somme 46020 lots et 8 primes parmi 100.000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal, conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est évent. de **M. 50.000.** — celui du 2me tirage **M 60.000.** — 3me **M. 70.000** — 4me **M. 80.000** — 5me **M. 90.000.** — 6me **M. 100.000** et celui du 7me final

Marcs 1.000.000, soit Francs 1.250.000

L'émission des billets se fait en billets entiers, demis et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le No du billet.

J'expédie les billets donnant droit au **premier** tirage, officiellement fixé, au prix **net** de :

Francs 12.50 le billet entier
» 6.25 le demi-billet
» 3.15 le quart de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le **prospectus officiel** qui sera **gratuitement** expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande.

Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la **discrétion la plus absolue.**

Chaque commande peut se faire en un mandat-poste ou contre **remboursement.** — Frais de remboursement ; 50 centimes.

A cause de l'époque rapprochée du tirage, on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au

4 mai

en toute confiance à :

Pincus MŒLLER

Banquier à **Hambourg** - Ville libre.

A vendre Fendant du Valais

Récoltes 1912 et 1913 de 1er choix.

Eau-de-vie de lie et marc

Clos des Channes

en bouteilles par caisse de 30 et 50.
Echantillons sur demande.
S'adresser à Chappot & Cie, Charrat.

Fabrique de meubles F. Widmann & Cie

SION (Près de l'Eglise protestante)

Ameublements complets

d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de
Chambre à coucher, Salon, Chambre à manger
Glaces, Tapis, Rideaux, Chaises de Vienne.
Coutil, Crin animal et végétal
Marchandises de choix. Prix modérés.

A vendre 2 vaches de 4 ans

race d'Hérens, bonnes à lait.
S'adresser à Mme Adeline Wouilloz, à Saxon.

Section Commerciale du Collège de Vevey

Subventionnée par le Canton de Vaud

et par la Confédération

La nouvelle section commerciale fondée par la ville de Vevey s'ouvrira le 14 mai 1914.

Le cycle d'études complet, de 2 ans, est organisé d'après le plan d'études cantonal; il permet l'entrée directe dans les classes supérieures de l'Ecole de commerce.

Age d'admission : 14-16 ans.

Ecolage annuel : Suisses Fr. 90.— Etrangers Fr. 200.—

Enseignement spécial du français pour élèves de langue allemande.

Programme d'examen d'admission à disposition et pour tous autres renseignements s'adresser au directeur: H. Godet.

Sur demande, la Direction procurera des adresses pour chambre et pension dans familles recommandables.

Obécita Remède radical contre l' Obésité

Combien de personnes seraient désireuses de **maigrir de quelques kilos** et de soulager **leurs palpitations de cœur,** si elles étaient certaines que le remède employé ne leur procure aucun malaise. Il a été découvert un remède végétal, les **« Graines d'Obécita »,** qui ne contient aucune drogue nuisible, ni acide, et qui peut être pris par les personnes les plus délicates.

Avis important. — Pour commencer la cure de votre **obésité** et guérir vos **palpitations de cœur,** la **Pharmacie Principale,** 5, rue du Marché, à Genève, seule dépositaire pour toute la Suisse, vous enverra une boîte de graines d'« Obécita » contre mandat poste de **4** fr. **50** ou 3 boîtes contre mandat de **12** fr., franco.

Persil

la lessive automatique pour le linge de corps!

Soude à blanchir „Henco"

Une dame qui pesait 93 kg. étant arrivée sans aucun malaise au poids normal de 65 kg. grâce à l'emploi d'un remède facile, par gratitude fera connaître gratuitement ce remède à tous ceux à qui il pourrait être utile. Ecrivez franchement à Mme BARBIER, 3, rue Grenette, Lyon

---

Analyses médicales

Urine, Crachat, Sang, etc.

Réunir l'urine émise en 24 heures et en envoyer un échantillon d'environ 2 décis.

Pharmacie de Clarens, C. Bührer, Clarens-Montreux

Vins d'Italie

Barletta, San-Severo

Rouges et blancs en fûts et en bouteilles

Marchandises de tout premier choix

prise directement sur la propriété.

Conditions de payement très favorables et à convenir.

S'adresser à Jos. Mettan, Vins en gros, Evionnaz

Banque Hypothécaire Suisse à Soleure

La Banque accorde des prêts hypothécaires en **premier rang** jusqu'aux 2/3 de la valeur réelle des immeubles, telle qu'elle est fixée par expertise. Sont exclus les établissements purement industriels.

Soleure, le 21 avril 1914. La Direction.

Maïs, Seigle, Orge

garantis moulus rond sur facture sont livrés aux plus bas prix

par le Moulin Rouge-Narbel d'Aigle

Entrepôt à **MONTHEY,** derrière le Café du Marché

Ouvert chaque mercredi matin

Tourteaux, Farines, Recoupes et Sons

Essayez le Cérébrol

Souverain contre les **migraines,** les **névralgies,** la **grippe,** l'**insomnie,** les **douleurs rhumatismales,** le **lumbago,** les **maux d'estomac,** etc.

Effet sûr, prompt et sans danger.

La boîte fr. **1.60**

En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt principal :

E. WULLIÉMOZ & Dr STRAEB, pharm.

Payerne (Vaud)

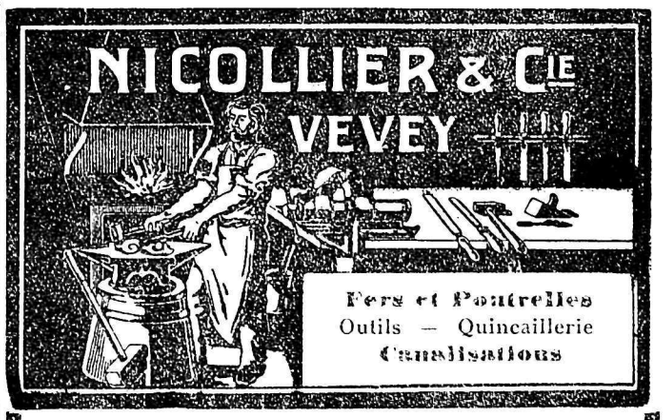

Tôles plombées et galvanisées

Tôles onduiées pour toitures

La boucherie Reynard

Place du Pont, Lausanne

expédie viande du bétail du pays:

	kg.
Bœuf pour bouillir	à fr. 1.40
Mouton, poitrine	à fr. 1.30
Graisse de bœuf la	à fr. 1.20
Graisse bœuf fondue	à fr. 1.10

Fabrique de

Tuyaux, planelles

Bassins en ciment

Dépôt Matériaux de construction

S. Barbero

Avenue de la Gare

Martigny

Lots

en faveur d'un **théâtre national** pour les **représentations Guill. Tell, à Altdorf. Grande œuvre patriotique.** Gros lots en espèce de **fr. 50.000, 20.000, 5000,** etc. Sur chaque série de 25 billets un gagnant de 5 fr. jusqu'à fr. 50.000. Sur 15 billets un, sur 25 billets deux billets gratuits.

Envoi des billets à fr. **1.**— contre remboursement par le **Bureau Central de la Loterie à Berne Passage de Werdt, No 101.**

Chambres meublées à louer

S'adresser à Emile MORET, Martigny-Gare.

On demande
pour entrer de suite une
brave et forte fille
pour tous les travaux d'un ménage.
Se présenter au Buffet de la Gare, Saxon.

On demande
une **jeune fille**
pour aider dans le ménage.
S'adresser à Mme Dufaux, à Pallens-Montreux.

On demande
une fille
pour aider à la cuisine et au café. Se présenter chez Henri Cottier, café des Chamois, Les Plans sur Bex.

On demande
une fille sérieuse
sachant faire la cuisine et la tenue du ménage. Bons gages.
S'adresser à Mme Robert Gillard, à Sion.

On demande
pour entrer immédiatement
gentille jeune fille
pour aider à la cuisine. Bon traitement assuré. Offres en indiquant le gage à la Pension Tour d'Aï, Leysin.

On demande
un domestique
pour aider aux travaux d'un peu de campagne, vigne et jardin. — S'adresser à Charles Pasche, Les Bochettes, Corsier sur Vevey.

Chambre meublée à louer

Boulangerie Cretton, Martigny.

A vendre ou à louer à Ravoire

dans une jolie situation

un chalet

à 2 étages avec jardin attenant. Superbe vue. S'adresser à M. Joseph Giroud, Martigny-Bâtiaz

---

Perdu un portefeuille

le 11 avril entre Riddes et Martigny. Le rapporter contre récompense au « Confédéré ».

A vendre
un champ
au sommet des Bonnes Luites d'environ 1150 mètres, terre de Martigny.
S'adresser au «Confédéré».

A vendre
une voiture à patente
en bon état avec capote.
S'adresser à Mme Vve Hermann Farquet, Martigny.

Fille de cuisine

On cherche une jeune fille sachant faire un peu de cuisine. Gage 35 à 40 fr. S'adresser sous chiffres H 490 V à Haasenstein & Vogler, Sion.

On demande
une **jeune fille**
forte et active et de toute confiance pour tous les travaux du ménage. Certificats exigés.
S'adresser de suite à la Boulangerie Morel, Château d'Œx.

Loterie

de l'Exposition nationale Suisse
Fr. 250.000 de lots
Vente officielle
Naville & Co, Bollwerk, 35 Berne, Compte chèque postaux III 1394.
Billet fr. 1.— Liste de tirage fr. 0.20.
Envoi contre mandat.
Ajouter frais de port
Chaque acheteur peut voir immédiatement sur la liste de tirage, s'il a gagné.
Rabais aux revendeurs.

Contre **Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeoles,** prenez le